

# Un regard

Nous mettons à l'honneur à chaque numéro du journal, un habitant de Beauchery-Saint-Martin. Aujourd'hui, nous nous intéressons à un des nouveaux arrivants du bourg de Beauchery, **Yannick Delavau**, qui projette d'ouvrir une maison d'hôtes dans l'ancien presbytère.



## Depuis combien de temps vivez-vous à Beauchery-Saint-Martin ?

Cela fait un an environ, mais j'ai acheté il y a deux ans, avec deux amis et associés. À la base, nous recherchions une petite maison pour se mettre au vert les week-ends, et suite au coup de coeur que nous avons eu pour le presbytère qui était à l'abandon et surtout pour son grand parc, véritable poumon vert au centre du village, le projet s'est transformé en maison d'hôtes que nous espérons ouvrir d'ici six mois.

## L'entretien du parc doit représenter beaucoup de travail ?

Oui mais nous allons laisser une grosse partie du parc se développer naturellement pour que la biodiversité y prospère, tout en préservant certains espaces aménagés pour permettre à nos futurs hôtes de pouvoir s'y balader.

## J'imagine que vous suivez de près le projet du Chemin de l'Eau ?

Oui, c'est un super projet de vouloir relier nos bourgs et hameaux par des chemins qui sont à priori méconnus. Pouvoir profiter de la nature en toute tranquillité ailleurs qu'au bord des routes, c'est quelque chose d'agréable.

## Où résidiez-vous auparavant ?

Je suis né à Poitiers, je suis monté à Paris pour mes études d'architecture et de design, j'y ai travaillé et habité pendant vingt ans, toujours avec à l'esprit l'idée d'un jour me reconnecter avec la nature, bien que j'aime les deux univers. Pour moi, la ville et la campagne ne sont pas deux clans qui s'affrontent, ils sont au contraire complémentaires. Seul l'aspect culturel qu'on peut avoir à la ville peut parfois manquer ici. Mais je pense qu'il y a des passerelles et des choses à faire dans la région.

## Comment s'est passée votre arrivée dans la commune ?

Super accueil ! Il y avait la fête des voisins lors de notre arrivée, qui nous a permis de rencontrer pas mal de monde avec qui nous avons pu tisser des liens

## Évoluez-vous toujours dans le monde de l'architecture et du design ou faites-vous toute autre chose ?

Non, j'ai deux casquettes, je crée du mobilier éco-responsable, à partir de carton entièrement recyclé (cartawan.fr ndlr), et je travaille avec les particuliers et les entreprises pour réaménager des lieux et donner des idées de décoration (xyk.fr ndlr).

## C'est une activité que vous avez uniquement sur Paris ?

Non, il y a un vrai potentiel dans la région, il y a de beaux et anciens espaces qui sont certainement à réaménager. J'ai un gros projet en cours en ce moment à Provins, et j'ai aussi été missionné par la commune pour donner des conseils d'aménagement et de choix de couleurs pour la salle de Saint-Martin.

## Comment voyez-vous votre avenir à Beauchery Saint-Martin ?

Déjà l'ouverture de la maison d'hôtes va prendre beaucoup de temps et d'énergie, et va amener plein de choses positives à la fois pour nous et, j'espère, pour le village. Nous aimerions par exemple ouvrir le parc à des événements comme la chasse aux œufs de Pâques. J'ai envie de créer du lien et des projets avec les habitants. Il y a plein de choses à faire !

## Bonne chance dans vos projets Yannick !

# Au fil du temps



De nouveaux abribus pour Chenneiron et le Plessis la Tour, ont été conçus et réalisés par **Jérémy LECONTE**, notre agent communal, avec des matériaux de qualité : mélèze pour le bardage, sapin pour l'ossature et tuiles plates.



La place de Beauchery s'embellit grâce à la participation de membres du conseil municipal et d'habitants qui ont planté vivaces, rosiers et arbustes !

## Jardinons en paix !

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 19ASR41SE du 23/09/19. Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, etc.) sont autorisées :

- de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi ;
- de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés ;

## Les dates à retenir

20 JUN 27 JUN

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

13 JUIL.

Si la situation nous le permet **BAL COMMUNAL** !

À votre tour, partagez vos recettes, astuces et photos pour les prochaines éditions à : [mairie.beauchery@orange.fr](mailto:mairie.beauchery@orange.fr)

# au fil de Beauchery saint-martin

bonsac • chantatoup • chenneiron • le plessis la tour

PRINTEMPS 2021



PHOTO COUVERTURE : Michael Moulleron

Mairie de Beauchery Saint-Martin • 2 rue de la Tour Maurouard  
Tél. : 01 64 00 82 59 • [mairie.beauchery@orange.fr](mailto:mairie.beauchery@orange.fr)

Ouverture au public : lundi de 12h à 13h30, mardi de 17h à 19h  
et vendredi de 9h30 à 16h (sur rendez-vous uniquement)



## Le Chemin de l'Eau

Ce projet ambitieux consiste à **aménager et valoriser plusieurs sites répartis sur tout le territoire de la commune** et reliés entre eux par des chemins ruraux existants. Il vise aussi à faire connaître les activités économiques et touristiques de la commune.

Ces chemins, véritable trait d'union entre nos bourgs et nos hameaux, étaient déjà pour partie classés au Plan Départemental de la Randonnée. En 2020, leur totalité a été inscrite car ils permettent un accès à l'ensemble des sites de la commune et s'inscrivent **dans la continuité des itinéraires de randonnées des territoires voisins**, participant ainsi au maillage des itinéraires de randonnées du Département.

Le « Chemin de l'Eau » emprunte plusieurs de ces chemins pour **relier des espaces naturels, milieux humides** (les mares) **ou espaces verts** (jardin de l'église St Pierre, plaine de St Martin).

L'élaboration de ce projet a nécessité de nombreuses réflexions et réunions, **en lien avec différents partenaires, notamment l'association des pêcheurs, Seine et Marne Environnement, l'Agence de l'Eau, Eaux de Paris**, les deux stagiaires accueillis sur la commune... Et si ses grandes lignes sont arrêtées, leur mise en œuvre donnera lieu à de nouvelles rencontres ! La qualité de ce partenariat, du projet en lui-même et la partici-

pation des habitants au vote du budget participatif a permis de mobiliser des **subventions régionales et départementales à hauteur de 80%**. C'est pourquoi, la commune peut sereinement démarrer les travaux !

Le premier site sur lequel la commune a souhaité intervenir est celui des mares de Persigny, très fréquentées, notamment par les pêcheurs et leurs familles. Or, les berges des mares sont dégradées et présentent un risque important de chutes potentiellement dangereuses.

C'est pourquoi, il est prévu, à l'automne, des **travaux de terrassement visant à sécuriser les berges** qui seront reprises en pente douce ou en escalier afin de faciliter la sortie de l'eau en cas de chute et permettre à la faune d'accéder plus aisément à l'eau. Les écoulements du trop-plein vers les mares temporaires seront découverts et le tracé du fossé légèrement repris pour former des méandres avec un bord en pente douce pour les mêmes raisons que les mares. Tous ces aménagements faciliteront l'installation et la circulation de la petite faune, notamment les amphibiens.

Au préalable, en avril, a eu lieu l'abat-tage de peupliers, thuyas et arbres malades ainsi qu'une **première phase de plantations**, par l'entreprise SIMARD implantée à Chalaute la Grande.

Décider d'abattre les grands peupliers, plantés par des anciens de la commune il y a plus d'une trentaine d'année et marqueurs du grand paysage, ne fut pas chose aisée ! Il y eu bien des discussions aux bords des mares...pour comprendre les inconvénients majeurs que présentent les peupliers d'Italie.

Il s'agit d'une essence qui absorbe beaucoup d'eau. La remplacer par d'autres, moins consommatrices, favorisera le retour des mares temporaires ainsi que le développement de la faune et de la flore spécifique et limitera, dans le même temps, la baisse du niveau d'eau aux périodes les plus sèches.

Le peuplier présente par ailleurs un faible intérêt en biodiversité. Cette essence n'attire qu'un cortège limité d'individus associé à cette essence de par son exotisme.

Enfin, sa forme de chandelle n'offre qu'une ombre très limitée et une très faible protection contre les vents. Cette structure ne constitue pas de perchoirs notables pour des oiseaux d'envergure.

Afin de ne pas déstabiliser l'équilibre des bosquets existants au sud et leur permettre de se développer davantage, les 4 peupliers qui s'y trouvaient ont été étêtés. Les totems ainsi formés en se désagrégant alimenteront différentes espèces. Mémoire de l'histoire du site, il a paru essentiel d'en conserver la trace.

Simultanément, **une double haie d'essences locales à intérêt écologique majeur** (noisetier, aubépine, prunellier,...) **vient fermer l'espace au nord et à l'ouest** en lieu et place des thuyas. Elle cassera le vent au lieu de le bloquer en formant des tourbillons et par sa diversité offrira sous peu un couvert important à la faune locale.

Pour renforcer la visibilité des mares dans le grand paysage de la plaine de Beauchery, **il est envisagé de planter à l'automne, des arbres à grand développement** tel que noyer, charme, érable champêtre ou d'autres essences présentant une grande richesse pour la biodiversité. Moins consommateurs d'eau, apportant plus d'ombre, chacun pourra apprécier à l'avenir.

**Un verger de pommiers à valeur patrimoniale sera également planté au-devant du site.**

Au printemps 2022, les chantiers d'insertion d'Initiative 77 installeront les **pontons et passerelles autour des mares**.

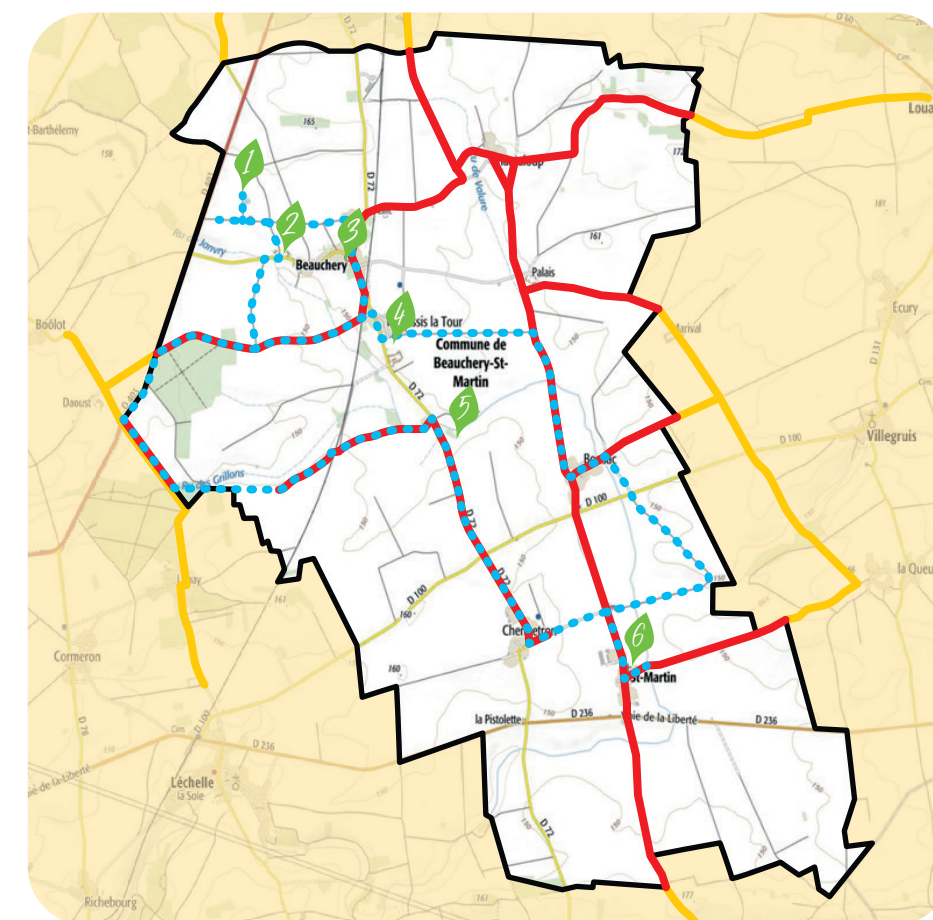
Le chemin d'accès aux mares sera modifié et la commune souhaite que soit aménagé plus au nord un accès stabilisé en lien avec l'implantation d'une nouvelle antenne de téléphonie. **Un espace de stationnement sera également créé** pour permettre aux pêcheurs et aux visiteurs d'accéder et de profiter de cet espace réhabilité dans le respect de son histoire et en accord avec les grands enjeux du futur.

LE CHIFFRE CLÉ

195

Nombre de plantations déjà réalisées aux mares de Persigny

## La carte du projet



- ..... Projet « chemin de l'eau »
- Itinéraires de randonnées des territoires voisins
- Itinéraires de randonnées communaux inscrits au PDIPR

LES SITES D'AMÉNAGEMENT

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: green;">1</span> Mares de Persigny<br/>Printemps 2021- Printemps 2022</li> <li><span style="color: green;">3</span> Jardin de Beauchery</li> <li><span style="color: green;">5</span> Gouffres</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: green;">2</span> Mare de Beauchery<br/>Automne 2021</li> <li><span style="color: green;">4</span> Verger du Plessis</li> <li><span style="color: green;">6</span> Bourg et plaine de St Martin</li> </ul> |
|--|--|

## Mur de la mare de Beauchery

Enfin ! Nous pouvons enfin envisager la reconstruction du mur de la mare de Beauchery gravement endommagé depuis août 2019. Une étude suivie de l'obtention de subventions auprès de l'Etat et du Département nous permettent de lancer une consultation d'entreprises pour faire des travaux cet automne, avec un financement assuré.



Le S2e77, syndicat de l'eau de l'Est Seine-et-Marnais, vous annonce la mise en ligne de son site internet : <https://www.s2e77.fr>

Cet été, le syndicat réalisera les travaux pour assurer à notre commune une alimentation en eau conforme. Une nouvelle canalisation de transport sera tirée à partir du château d'eau de Villiers jusqu'à celui de Beauchery avec également un remplacement d'une canalisation de distribution. La mise en eau est prévue pour début 2022.

